

Chapitre 6 : Les Ecoles concurrentes.

La bourgeoisie lyonnaise accepte mal le lycée. Elle lui reproche de former surtout de futurs fonctionnaires et de futurs militaires. Elle ne peut pas contrôler les professeurs, définir le contenu des études. De leur côté, les autorités religieuses l'accusent d'être un lieu d'impiété. Les vicaires généraux dénoncent sans cesse au cardinal Fesch l'attitude irréligieuse qui y règne. A les entendre, il faut sans cesse accorder des dispenses à des élèves qui suivent mal les préceptes religieux (1). La conduite des élèves est immorale et le cardinal Fesch constate les résultats chez son parent Pietra Santa (2). On ne recule pas devant les fausses informations. On mène des enquêtes sur le passé des professeurs. Ainsi François Clerc, confondu avec un homonyme (3), devient un prêtre assermenté et marié (4). L'intéressé se défend en pure perte. Il doit intensifier ses pratiques religieuses pour se laver de tout soupçon.

Pour ces diverses raisons, les écoles concurrentes se multiplient. Les autorités municipales tentent la création de plusieurs écoles secondaires communales, les écoles privées attirent de plus en plus des élèves, tandis que les Pères de la Foi prennent de plus en plus d'influence.

D L'Ecole secondaire communale.

Les autorités municipales lyonnaises, hostiles au lycée, décident donc de créer des écoles secondaires communales. Le titre 3 de la loi du 11 floréal an X, permet aux communes d'installer des écoles secondaires. De plus, il est prévu que le gouvernement encouragera leur établissement par la concession de locaux. Le Conseil municipal se saisit du dossier dans sa séance du 15 thermidor an X (3 août 1802) et propose la création de trois écoles secondaires (5). D'ailleurs, les bâtiments existent. Ainsi, celle de la mairie de l'Ouest occupera les bâtiments du Petit Collège, celle du Nord, les bâtiments de l'ancien Séminaire Saint-Irénée, et celle du Midi, les bâtiments de l'ancien couvent des Jacobins. Mais le préfet marque son désaccord. Un trop grand nombre d'écoles risque de concurrencer le lycée. Il faut d'ailleurs s'occuper avant tout de celui-ci. On verra par la suite. Entre temps le maire de l'Ouest, Bernard-Charpieux, essaye d'installer les Pères de la Foi mais la vigilance du préfet et du commissaire général de police déjoue ses plans. De plus, l'archevêque de Lyon veut récupérer l'ancien Séminaire Saint-Irénée. On s'entend donc sur la création de deux écoles.

Les autorités centrales, par deux arrêtés, décident donc l'application de la loi du 11 floréal. Le premier (6), daté du 30 frimaire an XI (21 décembre 1802), permet aux communes d'utiliser les locaux qui ont déjà servi à l'enseignement. Le deuxième (7) du 14 prairial an XI (3 juin 1803), donne les autorisations nécessaires à la création des écoles secondaires. Dans une lettre du 6 thermidor an XI (25 juillet 1803), le préfet demande au Conseil municipal de s'assembler immédiatement pour prendre les décisions nécessaires (8). Le 18 frimaire an XII (10 décembre 1803), Petit et La Roue sont nommés administrateurs du bureau de l'Ecole secondaire de la division du Midi tandis que Bertholon et Desprez

obtiennent les mêmes fonctions pour celle de l'Ouest (9).

Le maire du Midi San Rousset avait envoyé un rapport au préfet du Rhône sur le projet de l'établissement d'une école secondaire dans la partie invendue du claustral des ci-devant Jacobins (10), le 12 ventôse an XI (3 mars 1803). S'appuyant sur l'arrêté du 30 frimaire, il demande donc la concession de ce bâtiment pour la commune de Lyon. Le préfet réceptionne la lettre le 3 floréal an XI (23 avril). La concession est accordée par l'arrêté (11) du 19 vendémiaire an XII (12 octobre 1803). On peut donc installer l'école. Mais la mairie de l'Ouest a des difficultés pour obtenir la concession du Petit Collège et l'on abandonne le projet.

Le Conseil municipal peut donc se consacrer uniquement à l'École du Midi. Il faut réparer les bâtiments, installer les dortoirs et les salles de classe. On veut faire vite et pour cette raison, faire face aux réparations urgentes, quitte à faire les plus gros travaux l'année suivante (12). De son côté, le Bureau procède au recrutement des professeurs. Pour se conformer à la loi, il présente deux listes (13), mais il espère bien obtenir gain de cause, grâce à l'appui d'ailleurs du cardinal Fesch (14). Les deux listes sont envoyées au préfet qui doit donner son avis.

1ère liste

Directeur	Pierre François Ponsin
Professeurs :	
2ème et de 1ère de latin	Louis Barrat
4ème et de 3ème de latin	Auguste Joseph Coulon.
5ème et de 6ème de latin	Jean-Baptiste Brunet.
4ème et de 3ème de mathématiques	Etienne Dumouchet.
6ème et de 4ème de mathématiques	Jean-Pierre Thomas.

Dans une lettre du 29 ventôse an XII (20 mars 1804), le préfet s'étonne (15). Le Bureau appuyé par le cardinal Fesch a présenté

comme professeurs les Pères de la Foi. C'est un obstacle, s'indigne le préfet, mis volontairement aux progrès du lycée. Il faut donc obéir et accepter les personnes de la 2ème liste.

2ème liste

Directeur	Etienne Molard
Professeurs :	
2ème et 1ère de latin	Jean-Joseph Verzy
4ème et de 3ème de latin	François Ponsard
5ème et de 4ème de latin	Baptiste Coste
4ème et de 3ème de mathématiques	Jean-Louis Bourchalat
6ème et de 5ème de mathématiques	Nicolas Barret.

Cependant la Municipalité s'assure de la docilité des professeurs choisis. Etienne Molard, né à Lyon vers 1760 (16) est un instituteur. Il a publié un dictionnaire des Lyonnaisismes. Il espère être admis à l'Académie de Lyon mais essuie des refus successifs (17). Verzy est un ancien professeur des collèges de Roanne et de Belley. On peut donc penser que c'est un ancien membre de la congrégation de Saint-Joseph. Benoît Baptiste Coste est né le 8 septembre 1760 à Rive-de-Gier (18). Avant la Révolution, il est expert royal de la Sénéchaussée de Lyon. En 1799, il ouvre une pension à Lyon (19). Nicolas Barret est né le 3 mai 1756 à Lyon (20). Il fait une carrière militaire (21). Il ouvre une pension à Paris vers 1798. Il s'installe à Lyon vers les années 1800-1801.

Les professeurs nommés, les bâtiments réparés, on peut ouvrir l'école. Molard fait la publicité de son école (22). Le prix de la pension est fixée à 700 francs. On pourra suivre des cours de langue étrangère, d'écriture, de dessin et de musique. On choisit Cogell comme professeur de dessin, déjà employé par la ville. L'ouverture officielle a lieu le 20 vendémiaire an XIII (12 octobre 1804). Molard en présence des autorités, fait un long discours (23).

Tout en louant la qualité de son école, il tient à rappeler qu'il n'a pas l'intention de faire une concurrence déloyale au lycée. D'ailleurs les deux établissements sont complémentaires. Son discours a les honneurs de l'impression (24). On ne sait pas grand'chose sur l'histoire de l'Ecole secondaire communale. Durant l'année 1804-1805, on continue à réparer les bâtiments. Nous pensons donc qu'il n'y a guère eu de pensionnaires, car les dortoirs n'étaient pas prêts (25). Nous retiendrons le chiffre de 25 pensionnaires, donné pour l'année scolaire 1805-1806 (26). Or, le directeur et les professeurs sont rétribués par des subventions communales et les bénéficiaires de la pension. La Municipalité ne se montre guère généreuse et verse 1500 francs en traitements par trimestre au directeur et aux professeurs (27). C'est pour cette raison que Molard tient à signaler dans le Bulletin de Lyon (28), que son établissement peut recevoir des pensionnaires. Les externes ne versent aucune rétribution et l'école a dû recevoir 150 externes.

Durant l'année scolaire 1804-1805, Molard intervient dans la vie publique pour tenir son rang de directeur de l'Ecole secondaire communale. Ainsi dans le Bulletin de Lyon du 26 nivôse an XIII (16 janvier 1804), Molard écrit : " En ma qualité d'auteur du dictionnaire du mauvais langage, je suis consulté souvent sur les expressions locales." Le 29 ventôse an XIII (20 mars 1804), il fait un long compte rendu de l'ouvrage du grammairien Morel. Le Bulletin du 19 prairial an XIII (8 juin 1805), fait le compte rendu de la visite de Fourcroy et de l'inspecteur général Lefèvre-Gineau. Les deux hommes félicitent le directeur de la bonne tenue de son école. Comme pour le lycée, le conseiller de préfecture Defarge préside la distribution des prix du 8 fructidor an XIII (26 août 1805).

Cependant, l'école connaît de nombreuses difficultés. A la fin de l'année scolaire, Molard a compris qu'il ne pourra augmenter le

nombre des pensionnaires. Les élèves escomptés sont partis ailleurs et n'ont pas l'intention de revenir à Lyon. Au début de l'année scolaire 1804-1805, il écrit au cardinal Fesch et lui demande son appui car son établissement connaît de grandes difficultés. Le cardinal répond le 25 décembre 1805 (29). Il ne peut rien faire. Il est trop loin de Lyon pour intervenir efficacement. En réalité, le prélat n'a plus besoin de cette école car son séminaire de L'Argentière est prêt à accueillir les pensionnaires tant recherchés. La Municipalité, de son côté, ne tenait pas à financer une école qui ne faisait pas ses preuves. De plus, elle ne contrôlait ni les programmes, ni le recrutement des élèves. Le nouveau proviseur, Nompère de Champagny, avait beau jeu de demander la suppression d'une école qui végétait. La cause était entendue. Certes, les autorités municipales protestèrent pour la forme. En fait, elles préférèrent la disparition d'une école qui n'avait pas su concurrencer le lycée.

II) Les écoles privées.

Les écoles privées existaient déjà avant la Révolution et recevaient les élèves qui ne pouvaient suivre les cours des deux collèges. Mais l'autorité centrale pense qu'elles nuisent au lycée et après la réforme de 1808, les maîtres de pension seront tenus de lui envoyer des élèves. Cette concurrence a donc été sans doute très forte, car beaucoup d'élèves arrêtaient leurs études à la 3ème de latin. On leur donnait une formation mathématique qui, en fait, consistait à savoir tenir des livres de compte. Or beaucoup de maîtres de pension, souvent anciens professeurs dans les collèges de l'Ancien Régime, recrutent ce type d'élèves. Le foisonnement des écoles privées amène les autorités à les réglementer en établissant une hiérarchie entre elles : les pensions recevant plus de 50 pensionnaires pourront s'intituler maison d'Education et sans doute augmenter leurs tarifs.

Les autres seront de simples pensions. Mais cette décision n'est pas respectée et certaines pensions continuent à garder le nom de maison d'Education.

L'arrêté (30) du 30 thermidor an XII (18 août 1804), décide que seules quelques maisons obtiendront le titre envié d'école secondaire privée. Le préfet au Rhône demande à chaque maire un rapport sur l'état des écoles de son secteur (31). Le maire de la division Ouest s'acquitte rapidement de son travail tandis que les deux autres font attendre le préfet. 4 maisons d'éducation obtiennent le titre d'écoles secondaires. A Lyon ce sont les écoles Barret, quai des Célestins, et Simion-Valory ; pour la Croix-Rousse, les écoles Crozier-Philippe et veuve Gors (32). Cette dernière perd son titre l'année suivante. On a eu soin de choisir à Lyon des écoles qui n'ont guère d'élèves, afin de ne pas trop favoriser les écoles importantes et d'éviter ainsi de concurrencer le lycée. Cependant, l'école Crozier-Philippe est la plus importante de la région lyonnaise, tandis que celle de la veuve Gors est assez moyenne.

Nous ne possédons pas l'enquête de l'an XI sur les écoles du département du Rhône (33). Le 4 fructidor an XIII (22 août 1805), on dresse un état général des maisons d'éducation et des écoles secondaires communales et particulières du Rhône (34).

Malheureusement cet état s'avère incomplet. Nous pensons que les chefs de pensions n'ont pas tous répondu au questionnaire, pour des raisons diverses. Les Almanachs de Lyon des ans X, XI, XII et XIII donnent la liste d'écoles mais ne font pas la distinction entre les écoles primaires et les écoles secondaires. Il est vrai que les instituteurs prennent quelques pensionnaires qui suivent des cours de langues latine et française et des mathématiques. Nous n'avons pas pu consulter aux Archives départementales un dossier de la série T 4 qui, mystérieusement disparu, fournissait un état des écoles primaires communales et des maisons particulières

d'éducation pour garçons et filles existant dans le département en 1807 (35). Pour compléter notre étude, nous nous sommes donc servi des renseignements donnés en 1809 et 1810 par des documents divers (36). Notre présentation des écoles privées se fera sur la base de l'état du 4 fructidor an XIII.

1°) La situation d'après l'état du 4 fructidor an XIII.

Ces écoles grouperaient 662 pensionnaires et 1145 externes. L'état de 1807 cité par Mr Trénard en indique 119 écoles pour l'arrondissement de Lyon avec 1911 élèves, tandis que celui de Villefranche a 22 maisons d'éducation et 789 élèves. La différence de 800 élèves met en évidence les lacunes du 1er état.

A) Les maisons d'Éducation de la division du Nord.

Ecole de Martelin.

40 externes. Rétribution : 3 à 4 francs par mois. Il s'agit de François Martelin, originaire de Lyon. En 1805, son école se situe rue Sainte-Marie, dans la maison Mouvernay (37). Par la suite, il habite rue des Anges. François Martelin décède, le 4 novembre 1811, à l'hospice des malades (38), âgé de 47 ans. Son école est fermée.

Ecole de Prévost.

12 externes. Rétribution : 4 à 6 francs par mois. Il s'agit sans doute de François Prévost né en 1762 (39), à l'Isle-Adam. Il enseigne les mathématiques depuis 1783. Par la suite, il ferme son école et devient professeur de mathématiques dans la pension Bouteille en 1810 (40). En 1813, il demande à être nommé professeur de mathématiques au Lycée de Lyon. Mais les autorités refusent. On lui donne seulement le droit d'ouvrir une

école de répétition pour les élèves du lycées (41). Il meurt, le 14 décembre 1838, domicilié 6, rue Buisson, chez son gendre (42).

Ecole de Juge fils.

30 externes. Rétribution : 3 à 4 francs par mois. Il s'agit de l'école de Jean-Claude Juge, situé rue Bouteille (43). En 1812, Juge est nommé par le recteur Nompère de Champagny, professeur au Collège de Collonges (44).

Ecole de Poncet.

24 externes. Rétribution : 3 à 4 francs par mois. Il s'agit de Louis Victor Poncet. Il est né le 30 octobre 1787 à Oulx (45). Il devient professeur de langues latines. Son école n'a guère de succès. Pour cette raison il va enseigner dans l'école de Teillard dont il prendra la succession. Mais il ne réussit pas mieux et l'école est fermée le 1er trimestre 1812 (46).

Ecole de Gourju.

12 externes. Rétribution : 18 à 24 francs par mois. Nous pensons que cette école accordait le couvert aux élèves. Il s'agit de Pierre Louis Gourju né le 13 février 1762 à Morestel (47). Son père, Joseph Gourju exerce la profession de notaire. Il entre à l'Oratoire en 1778 (48), enseigne successivement aux collèges de Riom, d'Effiat, de Tournon et de Lyon jusqu'en 1792. Il essaye en vain d'obtenir une place de professeur à l'Ecole centrale du Rhône et au Lycée de Lyon. Il décide donc d'ouvrir une école à Lyon, rue Puits Gaillot (49), où il sélectionne ses élèves car il veut un enseignement de haut niveau. Mais l'école végète. La création des facultés le sauve d'une situation médiocre. En effet, il est nommé professeur de philosophie au Lycée de Lyon en 1809 (50). Il ferme son école le 1er avril 1810 à la demande des autorités (51). Il meurt à Lyon 47, le 5 avril 1814 (52).

Ecole de Morand.

8 pensionnaires. Rétribution : 600 francs par an.
15 externes. Rétribution : 5 francs par mois. Il s'agit de Morand Jean-Pierre, qui a son école 48, rue Mercière (53). Nous n'avons pas d'autres indications, mais nous pensons que l'école est fermée avant 1810.

Pensionnat d'Eymard ou Eynard.

8 pensionnaires. Rétribution : 700 francs. 15 externes. Rétribution : 15 francs. Nous pensons qu'il s'agit de Jean Joseph Eymard, ou Eynard, né à Embrun en 1779 (54). Il aurait commencé sa carrière d'enseignant au Collège de Montluel. Son école se situe rue du Garet (55). Elle est fermée avant 1809. Eynard est employé dans la pension Bonjean à partir de 1809-1810. Par la suite, il obtient un emploi au Mont de Piété. Il meurt à Lyon, le mois de en 1830 (56).

Ecole d'Armand ou Amand.

35 externes. Rétribution : de 4 à 6 francs.
Cet établissement se situe rue de Clermont (57). Jean-François Armand ferme son école avant 1809.

Pensionnat de Levrat.

4 pensionnaires. Rétribution : 600 francs par an. 15 externes. Rétribution : 4 à 6 francs par mois. Il s'agit sans doute de François Marie Levrat, né à Saint-Claude le 23 août 1763 (58). Son école se situe rue Pizai (59). Elle est fermée avant 1806. Il en ouvre une autre à la Guillotière vers 1808-1809. Mais il est renvoyé de l'enseignement. Son pensionnat est fermé en fin août 1811 sous ordre du Grand Maître.

Pensionnat de Chermette.

40 pensionnaires de 6 à 700 francs par an. Il s'agit du pensionnat d'Etienne Chermette situé sur le coteau de la Croix-Rousse, du côté de Saône, vis à vis l'Eglise des Carmélites (60). On y enseigne 1° la religion catholique, apostolique et romaine, et l'exacte observance de ses préceptes. 2° les principes de la lecture phrasée et de la belle écriture. 3° les langues française, latine, espagnole, italienne et anglaise. 4° l'arithmétique. 5° La tenue des Livres. 6° la géométrie, l'arpentage et le jaugeage. 7° la géographie, et l'histoire, tant sacrée que profane. 8° le style épistolaire. 9° la rhétorique et la philosophie. Chermette adapte donc ses programmes à la demande. Les pensionnaires ont un uniforme, habit à la française, en drap gros vert, avec collet et parements noirs et boutons jaunes unis. En 1812, son pensionnat compte 20 élèves. L'enseignement est assuré jusqu'à la rhétorique (61).

Pensionnat de la Veuve Lomberdin.

18 pensionnaires. Rétribution : 6 à 700 francs par an. Ce pensionnat situé 143, rue des Pierres Plantées (62), est fondé par Benoît Lomberdin, instituteur. Après sa mort (63), sa veuve en prend la direction jusqu'en 1808. Son fils Jean-Baptiste Benoît remplace sa mère à cette date. Plus tard, il quitte Lyon pour installer un pensionnat à Montluel (64).

Pensionnat de Richard.

24 pensionnaires. Rétribution : 7 à 800 francs. Il s'agit sans doute du pensionnat de Jean Richard situé 85, rue Grenette (65). Il ferme le 3ème trimestre 1812 (66).

Pensionnat de Chevalier.

11 pensionnaires. Rétribution : de 7 à 800 francs. Il s'agit du pensionnat de Jean-Baptiste Chevalier situé en 1804 montée des Capucins (67). En 1805, il s'installe 123, rue Saint-Jean (68). Vers 1806, il établit son pensionnat rue Mulet (69). En 1809, son établissement compte 16 élèves. Sur ordre du Grand Maître de l'Université, il doit le fermer le 1er février 1810 (70).

Ecole de Brun.

40 externes. Rétribution : de 4 à 5 francs. Il s'agit de l'école d'Etienne Brun, située place de la Boucherie (71). Il est né à Lyon le 12 janvier 1776 (72). Il ouvre son école vers 1800. En 1810, son école, située 24, rue des Farges, emploie 3 professeurs pour 35 à 40 élèves (73). L'enseignement est assuré jusqu'à la classe de rhétorique. L'école est fermée le 1er trimestre 1811.

Pour l'ensemble de la division du Nord, on compte ainsi 238 externes et 113 pensionnaires.

B) Les maisons d'éducation de la division du Midi.

Ecole de Crozet Joseph.

26 externes. Rétribution : 9 francs par mois. Cette école est située 66, rue Ecorche Boeuf (74). Elle existe toujours en 1810.

Ecole d'André Jean.

1 pensionnaire. Rétribution : 500 francs par an. 30 externes. Rétribution 5 à 6 francs. Ce pensionnat, situé rue du Palais-Grillet (75), disparaît avant 1809.

Ecole de Guy Joseph.

14 externes. Rétribution : 5 à 6 francs par mois. Cette école se situe 27, rue du Palais-Grillet (76). Elle ferme vers 1811.

Ecole de Thomé Jean.

17 externes. Rétribution : 9 à 12 francs. Jean Thomé est né à Meyronne dans le département des Basses-Alpes le 3 février 1764 (77). Il installe une pension à Lagnieux et vient à Lyon vers 1803-1804 (78). En 1805, son école se situe rue Tupin (79). Par la suite, il s'installe 13, Grande rue Mercière. En 1810, les effectifs de son établissement varient entre 25 et 30 élèves. Il emploie un professeur et les cours sont assurés jusqu'à la 3ème (80). Il meurt à Lyon le 26 novembre 1840 (81).

Ecole de Molière et Ginet.

40 externes. Rétribution : 5 à 6 francs. L'Almanach de l'an XIII indique que cette école se situe 21, rue Ferrandière au nom seul de Jean-Claude Molière (82). Elle ferme avant 1810.

Ecole de Lescure Jacques.

10 externes. Rétribution : 6 à 9 francs. Il est né le 7 septembre 1754 à Montluçon (83). Avant la Révolution, il habite à Saint-Etienne et exerce la profession d'instituteur (84). Sans doute ruiné, il enseigne les mathématiques et installe son école 83, place du Lycée (85). Il envoie son fils au lycée préparer le concours de l'Ecole Polytechnique. Nous pensons qu'il avait obtenu des professeurs de mathématiques de faire des répétitions de mathématiques pour les meilleurs élèves. Son école est fermée le 1er juillet 1810 (86).

Ecole de Durand Pierre.

3 externes. Rétribution : 6 francs par mois.
Cette école se situe 9, Grande rue Mercière (87). Elle ferme avant
1810.

Ecole de Villard Jean-Baptiste.

12 externes. Rétribution : 3, 4, 5 ou
6 francs par mois. Cette école se situe rue Tupin (88). Elle est
fermée avant 1810.

Ecole de Vachon Pierre Aimé.

15 externes. Rétribution non indiquée.
Cette école est fermée avant 1805. A cette date, militaire
pensionné, il habite rue Bonnevaux (89).

Ecole de Caire Jean-André.

16 externes. Rétribution non indiquée.
Cette école se situe 85, rue Bonnevaux (90). Elle est fermée au
1er trimestre 1811 (91).

Ecole de Damour Antoine.

24 externes. Rétribution : 2 francs 50 à 3
francs 50. Cette école est située 26, rue Bourgchanin (92). Elle est
fermée autour de 1810. Par la suite, il exerce la profession de
fabricant de bas. Il meurt à Lyon, le 23 août 1840, à l'âge de 88
ans (93).

Ecole de Gay Antoine.

3 élèves à demi pension. Rétribution : 12
francs. 30 externes. Rétribution : 3, 5 ou 8 francs. Cette pension
se situe 78, rue Saint-Dominique (94). Elle ferme autour de 1810.

Ecole de Chavagneux Jacques.

10 externes. Rétribution : 2 francs.
Cette école est située 55, rue Confort (95). Chavagneux ferme son école vers 1806 et s'installe à Saint-Symphorien (96).

Pensionnat de Girard Joseph.

2 pensionnaires et 30 externes. Rétributions non indiquées. Joseph Girard est né à Chazelet dans le département des Hautes-Alpes le 26 octobre 1749 (97). Il enseigne à partir de 1775. En 1805, son école se situe place de la Viste, maison Rigaud (98). Par la suite, il installe sa pension 189, rue de la Barre (99). En 1810, les effectifs des élèves tournent autour de 12 à 15 (100). Le recteur, Louis Nompère de Champagny, veut la réduire à l'état d'école primaire, car les études sont très faibles. Girard ferme son école. En 1813, il ouvre une pension à Vaise. Il meurt à Lyon, le 21 novembre 1817 (101).

Ecole de Bernard François.

20 externes. Rétribution : 1 à 3 francs.
Son école se situe 25, rue de l'Hospice (102). Son école ferme avant 1809. Il trouve un emploi comme professeur de mathématiques au pensionnat de l'Enfance en 1810 (103). Par la suite, il ouvre une école primaire (104).

Ecole de Lamperrière Augustin-Antoine.

2 pensionnaires. Rétribution : 500 francs. 45 externes. Rétribution 4 à 9 francs. Son pensionnat se situe 226, rue Perrache (105). Il est fermé avant 1810.

Pensionnat de Rey Claude.

24 pensionnaires. Rétribution : 800 francs.
2 demi-pensionnaires. Rétribution : 400 francs. Rey Claude est né à Verjon dans l'Ain le 14 février 1754 (106). Il s'installe à Lyon en

1795. En 1805, son école se situe rue du Perat, maison Balland (107). Par la suite, il s'installe 9, quai de Retz (108). En 1810, son établissement compte 15 à 20 élèves. Le recteur trouve que l'enseignement n'est pas de bonne qualité. Il le ferme le 3ème trimestre 1815 (109).

Ecole de Dorel Mathieu.

25 externes. Rétribution : 2 à 4 francs.
L'école se situe 14, rue Grolée (110). Elle est fermée avant 1810.

Ecole de Maillet ou Meillet Claude Antoine.

1 pensionnaire. Rétribution non indiquée. 30 externes. Son école se situe rue Raisin, maison Avesque (111). Rétribution de : 2 à 4 francs. L'établissement ferme avant 1810.

Ecole de Mourquet Jean-Marie.

40 externes. Rétribution : de 2 à 3 francs. L'école est située 16, rue Noire (112). Elle ferme avant 1810.

La division du Midi compte donc 496 externes, 30 pensionnaires et 6 demi-pensionnaires.

C) Les maisons d'Education de la division du Nord.

Pensionnat de Reydellet.

36 pensionnaires. Rétribution : 600 francs.
Il s'agit du pensionnat de Laurent Reydellet situé 92, montée Saint-Barthélemy (113). Laurent Reydellet est né en 1743 (114). Son établissement en 1810 assure l'enseignement jusqu'à la classe de rhétorique. A cette date il emploie trois professeurs pour 16

élèves (115). Mais son établissement décline. En 1811 il y a 11 élèves et un professeur (116). Reydellet ferme son pensionnat au 2ème trimestre de 1812.

Pensionnat de Préfol.

6 pensionnaires. Rétribution : 600 francs. 24 externes. Rétribution 9 francs. Ce pensionnat se situe 30, place Saint-Jean (117). Jean-François Préfol meurt à Lyon, le 3 décembre 1809 (118). Son pensionnat n'est pas repris.

Reymond

40 pensionnaires. Rétribution : 700 francs. Il s'agit de Reymond François né à Lyon le 13 décembre 1766 (119). En 1787 il est au noviciat de la Congrégation de Saint-Lazare. Il est nommé professeur de philosophie au Séminaire de Toul. La Révolution l'empêche de s'agrèger à la Congrégation de Saint-Lazare (120). Il s'installe à Lyon en 1798 153, montée du Gourguillon (121). En 1810 son établissement assure les cours jusqu'à la 3ème (122).

Pensionnat de Beuvin.

22 pensionnaires. Rétribution : 600 francs. Ce pensionnat se situe 78, place des Minimes (123). Beuvin meurt à Lyon, le 3 février 1807, à l'âge de 66 ans (124). Sa veuve s'associe avec Claude Bailly, né à Thoisse en 1778 (125). En 1808-1810 l'établissement a 53 pensionnaires. Il assure la scolarité jusqu'à la classe d'humanités et emploie trois professeurs (126).

Pensionnat de Millet.

13 pensionnaires. Rétribution : 600 francs par an. Il s'agit de Jean-Baptiste Millet né à Lyon en 1747 (127). Il s'installe comme maître de pension en 1769. Son établissement est proche de Fourvière (128). En 1808 son établissement compte 15 à

16 élèves et assure l'enseignement jusqu'en 3ème. Il s'installe vers 1810, 64, rue Basse-Grenette (129).

Pensionnat de Reynaud.

9 pensionnaires. Rétribution : 700 francs par an. 4 externes. Rétribution 12 francs par mois. Le pensionnat de Jean-Jacques Reynaud se situe 77, descente de l'Antiquaille (130). Il ferme avant 1810.

Pensionnat de Pierre Bouteille.

44 pensionnaires. Rétribution : 700 francs. Pierre Bouteille est né le 25 septembre 1764 à Lyon (131). Il fait ses études au Séminaire Saint-Irénée, obtient le grade de maître ès arts de l'université de Valence (132). Il est ordonné prêtre. Son oncle, Jean-Baptiste Bouteille, secrétaire du conseil métropolitain le fait nommer vicaire à la paroisse Saint-Nizier (133). Il est affecté ensuite à la paroisse de Saint-Polycarpe. Après la Révolution, ayant renoncé à ses fonctions ecclésiastiques, il s'installe comme maître de pension à Lyon en 1796 (134). Son pensionnat se situe 46, montée de Fourvière (135). En 1812, il a 40 élèves et emploie 4 professeurs. Les études sont assurées jusqu'à la rhétorique. Il meurt à Montpellier le 13 janvier 1828 (136).

Pensionnat de Plantier.

20 pensionnaires. Rétribution : 600 francs. Son pensionnat se situe à Fourvière (137). Antoine Plantier est né à Alais le 2 décembre 1756 (138). Ordonné prêtre, il est nommé curé de Saint-Félix de Pallières dans le Gard (139). Sans doute il renonce à ses fonctions ecclésiastiques et s'installe à Lyon en 1794 comme maître de pension. En 1810, il a 50 élèves et assure l'enseignement jusqu'à la classe de 3ème (140). Il quitte Lyon en 1814. Il est remplacé par Camet (141).

Pensionnat de Caille.

15 pensionnaires. Rétribution : 700 francs.

Son pensionnat se situe 53, montée des Anges (142). Joseph Caille est né à Puigros dans le département du Mont Blanc le 9 août 1760 (143). Il fait ses études au Séminaire Saint-Irénée et il est ordonné prêtre (144). Il renonce sans doute à ses fonctions ecclésiastiques et s'installe comme maître de pension en 1790 (145). En 1810, son établissement emploie deux professeurs, assure les cours jusqu'à la classe de rhétorique et compte 20 élèves. Par la suite, il se réconcilie avec l'Eglise et devient chanoine d'honneur. Il meurt à Lyon, le 21 janvier 1841 (146).

Pensionnat de Condamine.

17 pensionnaires. Rétribution : 600 francs.

Barthélemy Condamine est né le 19 mars 1753 à Saint-Etienne (147). Il ouvre une pension à Lyon en 1773 (148). Puis il est employé dans la maison d'Education de Maintignieux à Saint-Just, situé chemin de Francheville (149). Il lui succède. En 1804, il emploie 2 professeurs et un maître principal. On enseigne la lecture, l'histoire, l'histoire naturelle, la géographie, les mathématiques, les grammaire française et latine, la mythologie. De plus, les pensionnaires peuvent suivre à leurs frais des cours de danse, d'armes, de dessin et de musique. Le pensionnat végète, car en 1813 il a seulement 10 pensionnaires.

Pensionnat de Constancin.

25 pensionnaires. Rétribution : 800 francs.

Pierre Constancin a enseigné avant la Révolution trois ans au Collège Notre-Dame (150). Il serait donc prêtre. Il se marie et installe son pensionnat 26, rue des Farges. Il meurt à Lyon, le 3

décembre 1809 (151). Sa veuve prend la suite. Elle emploie trois professeurs en 1810 avec 53 élèves.

Pensionnat de Ducreux.

4 pensionnaires. Rétribution : 500 francs. 12 externes. Rétribution 6 francs. Ce pensionnat, situé rue Thomassin (152), ferme avant 1810.

Pensionnat de Teillard.

11 pensionnaires. Rétribution : 600 francs. Ce pensionnat se situe 120, rue des Anges (153). Jean-Baptiste Teillard est né à Lyon, le 26 septembre 1744 (154). Il est ordonné prêtre, le 19 décembre 1772 (155). Vicaire à Oullins, il est nommé prêtre perpétuel de Saint-Jean, le 27 janvier 1779 (156). 7ème vicaire épiscopal, il abdique la prêtrise, le 29 brumaire an II (19 novembre 1793). Il se marie (157), le 27 pluviôse an II (18 février 1794). Pour survivre, il est copiste. Il se met en règle avec les autorités religieuses (158). En 1796, il ouvre une pension car il " est privé des moyens d'avoir une existence honnête." Dans son pensionnat on enseigne les principes de la latinité, la grammaire française, la mythologie, la géographie, le calcul, l'histoire et la morale. En 1810-1811 son établissement compte 12 élèves (159). Il emploie Louis Victor Poncet comme professeur de langues latines et Célestin Ange Cavo comme professeur d'italien. Il meurt à Lyon le 23 février 1811 (160).

Pensionnat de la veuve Fabry.

8 pensionnaires. Rétribution : 400 francs. 18 externes. Rétribution : 4 francs. La veuve Fabry s'associe avec Pierre Debouttière. Celui-ci est né à Meyzieux le 13 mars 1757 (161). Le pensionnat, situé sortie de la route de Saint-Just (162), compte 25 élèves en 1810. Le recteur considère que le

niveau des études est faible. Il faut le réduire à l'état d'école primaire. Mais l'établissement garde son titre de pension, tout en voyant son nombre d'élèves diminuer fortement. Il n'a que 13 élèves en 1811 (163).

Pensionnat de Drunet.

5 pensionnaires. Rétribution : 600 francs. Cet établissement ferme avant 1805. A cette date, il habite rue des Anges et il est indiqué "prêtre " (164).

Pensionnat de Rippoz.

10 pensionnaires. Rétribution : 500 francs. 30 externes. Rétribution 6 francs. Cet établissement se situe 96, rue de La Loge (165). Jean-Jacques Rippoz est né le 8 avril 1761 à Saint-Sévrier dans le département du Mont Blanc (166). Il s'installe comme maître de pension à Lyon en 1789 (167). En 1810, les effectifs de son pensionnat se situent entre 16 et 20 (168). Les cours sont assurés jusqu'en 3ème. La pension est fermée le 3ème trimestre 1814.

Ecole de Robin.

23 externes. Rétribution : 6 francs par mois. Son école se situe 7, place du Change (169). Pierre Louis Robin est né à Nantes le 22 juillet 1773 (170). Il professe dans diverses pensions avant de fonder lui même son propre établissement. Il enseigne les langues française et latine, la géographie, l'arithmétique ancienne et le calcul décimal. Il donne des leçons particulières de langue italienne (171). En 1810, il a 50 élèves et emploie un professeur (172). Les cours sont assurés jusqu'à la 3ème. Il meurt à Lyon, le 17 mai 1817 (173), laissant une veuve (174) dans "l'état voisin de l'indigence."

Pensionnat de Brunet.

14 pensionnaires. Rétribution : 500 francs. 26 externes. Rétribution 6 francs. Nous pensons qu'il s'agit de Claude Brunet né le 17 mai 1765 à Semur (175). Il est sans doute ordonné prêtre et fait partie de la Congrégation de Saint-Joseph. Son établissement doit fermer avant 1810. Il est nommé professeur au Collège de Roanne le 21 décembre 1810 (176).

Les Maisons d'Education pour la division de l'Ouest comptent donc 127 externes et 323 pensionnaires.

D) Les Maisons d'Education du département du Rhône

a) L'arrondissement de Lyon.

Pensionnat de Philippe et Crozier.

dit pensionnat de l'Enfance. 76 pensionnaires. Rétribution : 800 francs. Ce pensionnat se situe à la Croix-Rousse. C'est le plus important de la région lyonnaise. Il concurrence directement le Lycée de Lyon. Philippe et Crozier se retirent vers 1806 et sont remplacés par deux prêtres de la congrégation de Saint-Joseph : Robin et Jossierand. Ils continuent à assurer le succès de ce pensionnat. Les deux directeurs emploient à cette date 3 professeurs (177). L'enseignement est assuré jusqu'à la rhétorique. Les élèves présents sont pratiquement tous de Lyon (178).

Pensionnat de la Veuve Gors et Goyard ou Joyard (179).

12 pensionnaires. Rétribution de 6 à 700 francs par an. 22 externes. Rétribution : 200 francs par an. Ce pensionnat est situé à la Croix-Rousse. Il obtient donc le titre d'école secondaire privée en 1804. Mais il

semble que par la suite cet établissement connaisse des difficultés. En 1806, le pensionnat perd son titre d'école secondaire. Joyard va fonder sa propre école en 1804.

Pensionnat de Chevassu.

20 pensionnaires. Rétribution : 200 francs par an. Son pensionnat est situé à la Croix-Rousse. Jean-Amable Chevassu est né le 4 août 1778 à Lyon (180). Il enseigne à partir de 1794. Par la suite, il fonde son pensionnat. Son établissement est fermé le 1er juillet 1810 (181) car il a de mauvais principes (182). Il enseigne comme professeur de mathématiques au pensionnat de l'Enfance (183).

Pensionnat de Monchanin.

6 pensionnaires. Rétribution : 500 francs. 10 externes. Rétribution 108 francs par an. Ce pensionnat est situé à la Croix-Rousse. Il disparaît avant 1809.

Ainsi les maisons d'Education de la Croix-Rousse groupent 114 pensionnaires payants, donc un nombre supérieur à celui du lycée. On peut donc dire qu'elles s'avèrent redoutables et les autorités feront tout pour les gêner dans leur développement. Cependant le nombre de 32 externes apparaît peu important.

Pensionnat de Pichard Gaspard.

15 pensionnaires. Rétribution : 500 francs. Ce pensionnat est situé à Saint-Rambert. Il disparaît sans doute avant 1809.

Pensionnat de Clément Gilbert.

24 pensionnaires. Rétribution : 500 francs. 2 externes. Rétribution 8 francs par mois. Ce pensionnat

est situé à Saint-Rambert l'île Barbe. Il disparaît sans doute avant 1809.

Pensionnat de Caire.

28 pensionnaires. Rétribution : 500 francs par an. Ce pensionnat se situe à Oullins. Il disparaît sans doute avant 1809.

Ecole de Roux.

20 Externes. Rétribution : 1 franc 50 par mois. Cette école est située à Oullins. Elle disparaît avant 1809.

Ecole de Lambert.

24 externes. Rétribution : 3 francs par mois. Cette école est située à Saint-Genis Laval. Elle ne concurrence pas le lycée.

Ecole de Gache Antoine.

12 pensionnaires. Rétribution : 500 francs par mois. 4 externes. Rétribution 9 francs par mois. Ce pensionnat est situé à Saint-Genis Laval. Il ne semble pas qu'elle concurrence le lycée.

Ecole de Chabert André.

150 externes. Rétribution non indiquée. Le nombre d'externes nous apparaît très important. Mais nous pensons que cette école ne concurrence pas le lycée car elle recrute seulement des externes.

Ecole de Richard Jean.

6 pensionnaires. Rétribution 400 francs. 15 externes. Rétribution 1 franc 50 à 2 francs. Cette école se trouve à Collonges. Nous ne pensons pas qu'elle concurrence le lycée.

b) Arrondissement de Villefranche.

Une seule école est signalée. Il s'agit de l'Ecole d'Antoine Carrand à Saint-Georges de Renins qui a 2 pensionnaires et 15 externes. La rétribution pour les pensionnaires est de 200 francs par an, celle des externes 3 francs par mois. Cette école disparaît avant 1809.

2°) Les autres écoles non répertoriées par l'état du 4 fructidor an XIII.

Pour établir cet état nous nous servons des renseignements donnés en 1808 et en 1810-1811 sur les divers maîtres de pension et chef d'institutions à Lyon. Nos renseignements sont épars. De ce fait, nous ne pourrions pas localiser toutes les écoles et bien entendu donner les effectifs en 1805. Mais on peut penser que les effectifs entre 1805 et 1808 ne varient guère.

Pensionnat d'Allois Luc.

Luc Allois est né le 27 septembre 1767 à Savoulx dans le département du Pô (184). Il s'installe comme maître de pension à Lyon en 1794 (185). Les effectifs de son école en 1811 et 1812 varient entre 13 et 16 élèves. L'enseignement est assuré jusqu'en 3ème. En 1812, le recteur Nompère de Champagny reconnaît ses mérites d'homme pieux, mais il faut réduire son école à l'état d'école primaire. Devant cette menace, Allois ferme son établissement à la fin de l'année scolaire de 1811-1812. Il est malade (186) et ne peut plus assurer ses fonctions.

Pensionnat d'Astier Claude.

Ce pensionnat est installé à Caluire. Claude Astier est né à Vienne le 28 février 1767 (187). Il se destine à la prêtrise et avant la Révolution il est diacre. Il commence sa carrière comme précepteur (188). Vers 1795, il enseigne deux ans au pensionnat de Serrière sur le Rhône en Ardèche, puis passe au Collège de Vienne où il reste aussi 2 ans. Il ouvre son pensionnat à Caluire vers 1799-1800. En 1810-1811, les effectifs de son établissement tournent autour de 33 à 35 pensionnaires et 15 externes. Il emploie 3 professeurs dont un prêtre, ancien professeur au Séminaire de L'Argentière (189). Le commissaire général de Lyon l'accuse de s'appuyer sur le clergé pour mener une rude concurrence au lycée. Il meurt à Lyon, le 25 mai 1840 (190).

Ecole Secondaire privée de Nicolas Barret.

Cet établissement ne figure pas dans l'état du 4 fructidor an XIII, alors qu'il a obtenu le titre envié d'école secondaire. Elle est donc située 89, quai des Célestins. Nicolas Barret, nommé professeur à l'Ecole secondaire du Midi, a cependant continué à faire fonctionner son école. En 1804, son pensionnat emploie 2 professeurs, a 6 pensionnaires et 36 externes. Le prix de la pension est de 800 francs (191). Après la fermeture de l'école secondaire du Midi, il reprend ses fonctions. En 1809 (192), les effectifs de son établissement ne dépassent pas les 10 élèves. Son école est supprimée par ordre du recteur en 1813.

Le pensionnat de Bonjean.

Jean-Baptiste Bonjean est né à Vienne en 1767 (193). Membre de la Congrégation de Saint-Joseph, il enseigne successivement dans les Collèges de Saint-Rambert, de

Chalon, de Grenoble et de Roanne. Durant la Révolution, il se marie. En 1801, il ouvre une école à Lyon. En 1810-1811, les effectifs de son école sont de 56 à 65 élèves dont 8 pensionnaires (194). Il meurt à Lyon, le 3 juillet 1833 (195).

Le pensionnat de Brun Jean-Pierre André.

Jean-Pierre André Brun est né le 15 octobre 1775 à Crest (196). Il enseigne à Crest et à Marseille (197). Il s'installe à Lyon en 1800, place des Capucins (198). Son pensionnat assure les cours jusqu'en 3^{ème}. Nous n'avons pas d'autres renseignements.

Le pensionnat de Caffarel.

Louis Joseph Caffarel est né à Vienne le 2 février 1772 (199). Il obtient le titre de maître ès arts de l'université de Valence (200). Il installe son pensionnat en 1800 à Lyon dans le quartier Saint-Just (201). En 1810, il déclare 20 pensionnaires. " Ce fougueux ennemi de l'université" ferme son établissement en 1817 (202).

Le pensionnat de Colonjard.

François Colonjard est né le 3 mars 1768 (203). Il s'installe comme maître de pension en 1800. En 1813, son établissement a 6 élèves externes.

Le pensionnat de Cuvillier.

Philippe Cuvillier est né à Metz en 1749 (204). En 1770 il commence à enseigner à Poitiers. Successivement il enseigne à La Rochelle et à Paris. Il s'installe vers 1780 à Ecully où il reste jusqu'en 1794-1795. Il crée donc une pension à Lyon en 1795-1796. En 1808, les effectifs de son établissement,

situé 132, quai Saint-Clair (205), sont de 3 à 4 pensionnaires. Il meurt à Lyon, le 11 septembre 1820 (206).

Le pensionnat de Fuchy.

Michel Fuchy est né à Lyon le 24 novembre 1746 (207). Ordonné prêtre, il exerce les fonctions de vicaire et de curé. La Révolution lui fait perdre son bénéfice. Pour survivre il est obligé d'enseigner chez les particuliers. En 1801, il installe son école, rue Neuve des Carmes (208). En 1811, il a 5 élèves. Il se retire en 1812 (209). Il meurt à Lyon, le 9 juin 1822 (210).

Le pensionnat de Joyard.

François Joyard est né le 24 mai 1749 à Lyon (211). Il rentre dans l'Oratoire en 1769 (212). En 1779, il s'installe comme maître de pension à Lyon. Donc son pensionnat est ancien. En 1811 les effectifs de son établissement, situé 18, rue Buisson (213), tournent autour de 15 élèves (214). Il meurt à Lyon, le 21 avril 1823 (215).

Le pensionnat de Martignac.

Jean-François Martignac est né à Saint-Vallier le 4 mars 1761 (216). Il est ordonné prêtre avant la Révolution. En 1796, il installe une maison d'éducation. En 1811, son établissement, situé 162, rue Saint-Joseph (217), assure l'enseignement jusqu'à la classe de 4ème. Les effectifs tournent autour de 12 à 16 élèves. Son amitié avec le recteur Louis Nompère de Champagny lui permet de maintenir son école (218). Il quitte l'enseignement en 1818.

Le pensionnat de Poupar.

Jean-Baptiste Poupar est né le 17 février 1768 à Saint-Dié (219). En 1780, il est envoyé à Paris faire ses

études au Collège de Sainte-Barbe. Il enseigne dans cet établissement de 1788 à 1791. Il est expulsé de cette maison pour avoir refusé le serment civique qu'on veut exiger de lui (220). Il se rend à Marseille. Devenu précepteur, il quitte la France pour Constantinople où il demeure 5 ans et demi sous la protection du ministre de Prusse. Il séjourne ensuite à Vienne et à Berlin. En 1800, il embarque à Hambourg pour Londres où il demeure jusqu'en 1801. Il rentre en France. En 1802, il établit, rue du Plat (221), une maison d'Education avec son frère l'abbé Antoine Poupard. Les deux frères ont peu d'élèves (222). Grâce à ses bonnes relations avec Fontanes, il est nommé, en décembre 1809, inspecteur de l'Académie de Lyon et professeur de littérature grecque à la Faculté de lettres de Lyon (223).

Le pensionnat de Prat Antoine.

Il est né à Lyon le 22 juin 1755 (224). Avant la Révolution il exerce la profession d'avocat (225). Il installe à Fourvière une maison d'Education en 1799 (226). Son établissement en 1810 compte 29 élèves avec un professeur. On assure l'enseignement jusqu'en rhétorique.

Le pensionnat de Prat Jean-Claude.

Il est né à Lyon le 6 juin 1765 (227). Avant la Révolution il exerce la profession de négociant (228). Il installe un pensionnat en 1800 (229). En 1810-1813, l'établissement compte 20 élèves avec 2 professeurs et assure l'enseignement jusqu'en 3ème (230).

Le pensionnat de Richard Joseph Hyacinthe.

Joseph Hyacinthe Richard est né à Val de Chambly dans le Jura le 28 août 1760 (231). Avant la Révolution, il est admis dans la Congrégation de Saint-Joseph. Il

s'installe à Lyon vers 1800. Très vite, son établissement installé à la Croix-Rousse, rue Saint-Pothin, connaît le succès. En 1808, son pensionnat compte 50 élèves. Il emploie des prêtres de la congrégation de Saint-Joseph. Pour mettre fin à sa concurrence, les autorités le nomment directeur du Collège de Saint-Chamond en 1812 (232). A la suite de son départ, l'établissement est fermé.

Le pensionnat de Thierry Jean-Baptiste.

Jean-Baptiste Thierry est né le 5 août 1757 à Mâcon (233). Il commence à enseigner en 1777 (234). Son père instituteur obtient de l'envoyer à l'Ecole Normale de l'an III. Il revient dans sa ville natale enseigner jusqu'en 1797. Il installe une pension à Lyon à cette date. En 1810, les effectifs de son établissement, situé Petite rue Longue (235), varient entre 12 et 16 pensionnaires.

L'école secondaire privée de Simian et de Valory.

Elle est établie 4 place du Méridien. Auguste Valory est né à Rochemolles dans le département du Pô le 28 février 1777 (236). Il fait d'abord une carrière militaire (237). Il s'installe après la Révolution comme maître de pension. Nous n'avons pas de renseignements sur son associé. En 1804, son école emploie 2 professeurs avec 6 pensionnaires et 52 externes. Le prix de la pension est 6 à 800 francs (238). Cette école végète et doit perdre son titre en 1806. En 1811, les effectifs sont de 15 élèves. Les cours sont assurés jusqu'à la 3^{ème}. Le recteur Louis Nompère de Champagny veut la réduire à l'état d'école primaire. Mais malgré tout, Valory est maintenu maître de pension.

Le total des pensionnaires de l'ensemble de ces maisons d'éducation tourne donc autour de 150. Encore sommes-nous

conscient que nous n'avons pu en répertorier l'ensemble. Ensuite, nous devons ajouter l'Ecole de Bazin à Villefranche (239), qui installée le 18 août 1804, connaît un succès immédiat. Elle obtient le titre d'école secondaire et compte 4 professeurs, avec 60 pensionnaires et 40 externes. Le prix de la pension est de 450 à 500 francs (240).

Il est certain qu'une partie de ces écoles ont détourné des élèves du Lycée de Lyon. Il est fort hasardeux de penser que leur suppression aurait permis l'augmentation des effectifs du lycée. Mais les autorités font leurs comptes. Si le lycée récupérait seulement un dixième des pensionnaires, l'effectif aurait été grossi de 180 pensionnaires payants. Ce n'était pas négligeable et on comprend l'imitation de l'autorité centrale devant la multiplication des écoles privées.

III) Les Ecoles en dehors du département.

C'est surtout la concurrence menée par les Pères de la Foi. Sans négliger l'existence de collèges comme celui de Bourg, nous pensons qu'ils recrutaient des élèves qui ne seraient jamais venus au Lycée de Lyon. Les principaux concurrents du Lycée de Lyon sont donc l'Ecole secondaire communale de Roanne et le Collège de Belley.

Nous n'avons guère de renseignements sur la première. La ville de Roanne obtient la concession des bâtiments et dépendances du Collège (241) le 2 ventôse an XI (22 mars 1803). La Municipalité de Roanne désigne un bureau pour établir le collège. On fait les réparations nécessaires, et pour se conformer à la loi, on établit une liste double de candidats le 20 brumaire an XII (12 novembre 1803). Ainsi, sur la première liste, sont présentés Boissard Léopold, Caillat Jean-Baptiste, Caye Edmond, Lapierre Paul, Besançon Jean Baptiste, Pochon Denis, Lagneau Nicolas et Glasseau Pierre (242). Or la plupart des candidats sont, en fait, des Pères de la Foi. La

cause est entendue. Ils sont désignés le 15 frimaire an XII (7 décembre 1803). Les autorités se rassemblent le 27 frimaire an XII (19 décembre 1803) pour ouvrir l'Ecole secondaire. Aussitôt, elle passe une convention avec les Pères de la Foi. Léopold Joseph Boissard est chargé de la direction de l'Ecole. Il est aidé de Caye, de Besançon et de Lagneau. L'ouverture des classes a lieu le 7 ventôse an XII (27 février 1803). On recevra des externes au prix de 4 francs par mois. On n'indique pas le prix de la pension. D'après Apert, ils essayent d'attirer des élèves du Lycée de Lyon (243). Mais ils récusent l'accusation. Il n'y a pas de Lyonnais pensionnaire dans notre école, affirment-ils. Nous ne disposons pas d'autres renseignements, mais il y aurait eu 100 pensionnaires (244), chiffre très plausible. Il est certain que le département de la Loire, à la suite de la suppression de l'Ecole centrale et de l'absence d'écoles secondaires, a profité de la création de l'Ecole secondaire de Roanne.

Mais le concurrent le plus redoutable est représenté par le Collège de Belley. Après sa création, tenu par les Pères de la Foi, il prospère rapidement. Nous possédons une liste des pensionnaires (245) datée du 30 frimaire an XII (22 décembre 1803). Il y a donc 145 pensionnaires dont l'origine est indiquée. Cependant, à la suite d'homonymes, nous pouvons donner seulement l'origine de 138 élèves.

	Lyon	Rhône	Ain	Loire	Isère
Origine des élèves.	33	8	38	17	4

Saône-et-Loire	Savoie et Haute-Savoie
6	26

Il faut ajouter 1 élève originaire de Paris, 3 de Genève et 2 de la Drôme. Manifestement le collège recrute aux dépens du Lycée

de Lyon et les autorités s'en irritent.

Nous possédons une série de listes d'externes en l'an XIV (246). Les effectifs varient entre 46 et 51 élèves. Leur origine géographique n'est pas indiquée, mais nous pensons que la plupart sont originaires de Belley.

Le succès des Pères de la Foi provoque l'hostilité des autorités. Pour cette raison, un décret du 6 messidor an XII (25 juin 1804) supprime l'association des Pères de la Foi. Or le préfet de l'Ain, dans une lettre du 3 fructidor an XII (21 août 1804), justifie le maintien du Collège de Belley (247). " Ce collège, écrit-il, est un des meilleurs de l'Empire...ce qui a causé et assumé le succès, ce qui l'a assuré seul, c'est que l'éducation physique et morale y est bonne." Fourcroy ne se laisse pas fléchir et demande l'application du décret du 6 messidor. Le préfet fait intervenir le général de division Dallemagne, membre du Corps législatif, résidant à Belley. On organise la résistance. Le directeur Coydy, jugé trop compromis, est remplacé par le directeur Débrosse. Celui ci déclare que le personnel du collège n'est pas agrégé, donc ne relève pas du décret du 6 messidor (248). Ainsi les Pères de la Foi se maintiennent durant les années scolaires 1804-1805 et 1805-1806. Discrètement, ils continuent à concurrencer le Lycée de Lyon, mais l'autorité centrale aura le dernier mot en 1806 et ordonnera leur départ.

Ainsi la multiplication des écoles privées gêne-t-elle le développement du Lycée de Lyon d'autant plus que le cardinal Fesch s'apprête à ouvrir le Séminaire de L'Argentière, ce qui risque d'intensifier la concurrence. Il fallait donc faire quelque chose. Le proviseur Coster constate, à la fin de l'année scolaire 1804-1805, que les pensionnaires quittent le lycée (249). Certes, les pères de famille se plaignent de l'indiscipline, du manque de religion, mais un nombre trop important de pensions particulières gêne le développement du lycée. Il faut donc agir. L'autorité

centrale est sensible à ces arguments d'autant plus que les autres lycées se plaignaient du même phénomène. Il fallait donc réglementer. Déjà, en 1806, les écoles secondaires privées de Lyon perdent leurs titres. La réforme de 1808, par la création du monopole universitaire, va permettre à l'autorité centrale de les contrôler. Mais le succès des lycées en est-il pour autant assuré ?

1) ARCH. A. Lyon E F 3, Lettre du 12 nivôse an XII (3 décembre 1803) du cardinal Fesch au vicaire général Courbon. Le cardinal ordonne à Courbon de ne pas permettre au lycée de faire gras le samedi. Lettre du 19 ventôse an XIII (10 mars 1805) du cardinal Fesch au vicaire général Renaud. Le cardinal constate qu'on ne peut pas refuser la demande du proviseur sur l'assouplissement des règles du Carême. Cependant il faudrait que la loi de l'abstinence devienne une habitude dans la jeunesse.

2) ARCH. A. Lyon E F 3, Lettre du 12 prairial an XII (1er mai 1804) du cardinal Fesch au vicaire général Courbon. Le cardinal se déclare très fâché de l'attitude de Pietra Santa.

3) ARCH. N. D XIX, 21. Serment de Clerc à Orgelet.

4) ARCH. N. F 17 7840.

5) Procès-Verbaux, ouvr. cit., tome 1, p. 60.

6) ARCH. N. AFIV 80/458.

7) ARCH. N. AFIV 86/539.

8) ARCH. M. Lyon R Lycée Ampère.

9) Procès-Verbaux, ouvr. cit., tome 1, p. 60.

10) ARCH. D. Rhône T 261.

11) ARCH. N. AFIV 141/827.

12) ARCH. M. L, Journal de la Caisse de la ville an XII.

13) ARCH. N F 17 8108.

14) ARCH. A. Lyon E F3 Lettre du 24 fructidor an XI (11 septembre 1803) du cardinal Fesch au conseiller d'Etat pour l'Instruction publique. Lettre du 8 frimaire an XII (30 novembre 1803) du cardinal Fesch à San Rousset.

15) ARCH N. F 17 8108.

16) Bregnot du Lut et Péricaud, ouvr. cit., tome 1, p. 52.

17) -Bregnot du Lut, Biographie Lyonnaise. Notice sur Etienne Molard, in A. H. S. D. R. V, p. 241 à 246.

-Dumas (J. B.), Correspondance. A MM. les rédacteurs des Archives du Rhône, in A. H. S. D. R. VI, p. 342 et 343. Dumas fait

remarquer que ce n'est pas l'honorable profession de M. Molard qui l'a empêché d'être admis à l'Académie.

18) ARCH. N. F 17 8874.

19) ARCH. N. F 17 1429.

20) ARCH. N. F 17 8874.

21) ARCH. N. F 17 1429.

22) Bulletin de Lyon du 20 vendémiaire an XIII (12 octobre 1804).

23) Bulletin de Lyon du 10 fructidor an XII (28 août 1804).

24) B. M. de Lyon, Fonds Coste 351.560. Discours prononcé à l'ouverture de l'école secondaire du Midi sur les devoirs des instituteurs par M. Molard directeur. Lyon, Ballanche, an XIII (1805), in-8°, 21 p.

25) ARCH. M. Lyon L, Journal de la Caisse de la ville, an XIII.

26) Trénard, ouvr. cit., tome 1, p. 46.

27) ARCH. M. Lyon L, Livre de la Trésorerie de la Ville pour l'exercice de l'an XIII.

28) Bulletin de Lyon du 20 vendémiaire an XIII (12 octobre 1804).

29) ARCH. A. Lyon E F 3.

30) ARCH. N. AFIV 136/794.

31) ARCH. M. Lyon R Lycée Ampère

32) ARCH. N. F 17 8108.

33) ARCH. N. F 17 1317/1.

34) ARCH. N. F 17 1367.

35) Nous nous servons des informations données par Mr Trénard qui s'est servi de ce dossier.

36) En particulier, différents cartons de la série F 17 donnent des renseignements dispersés. Les Almanachs de Lyon de l'an XII et XIII indiquent quelques écoles. L'indicateur de Lyon de 1809 nous en livre une liste plus complète.

37) ARCH. N. F 17 8874.

38) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil 1811, décès, acte 3018.

- 39) ARCH. N. F 17 8874.
- 40) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 41) ARCH. N. F 17 1687.
- 42) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil 1838, décès, acte 4943.
- 43) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, an XIII.
- 44) ARCH. D. Rhône T 5. Le service éducatif a retiré cette acte de nomination.
- 45) ARCH. N. F 17 8874.
- 46) ARCH. N. F 17 8835.
- 47) ARCH. N. M 215.
- 48) ARCH. N. M M 592.
- 49) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, an XIII.
- 50) ARCH. N. F 17 7839.
- 51) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral, liasse XII, 1ère partie.
- 52) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1814, décès, acte 1666.
- 53) Almanach de Lyon an XII.
- 54) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral, liasse XII, 1ère partie.
- 55) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 56) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1830, décès, acte 889.
- 57) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 58) ARCH. N. F 17 8874.
- 59) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 60) Almanach de Lyon an XII. Longue notice sur son pensionnat.

- 61) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions.
- 62) Almanach de Lyon an XII.
- 63) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, an VII, ouest, décès, acte 283. Il meurt le 14 thermidor an VII (1er août 1799).
- 64) ARCH. N. F 17 8835.
- 65) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 66) ARCH. N. F 17 8835.
- 67) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 68) Almanach de Lyon 1806.
- 69) Almanach de Lyon 1808.
- 70) ARCH. N. F 17 8835 et ARCH. N. F 17 6870.
- 71) Almanach de Lyon an XII.
- 72) ARCH. N. F 17 8874.
- 73) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral, liasse XII lère partie.
- 74) Almanach de l'an XII. Crozet meurt le 24 avril 1838, âgé de 72 ans et demi. On indique qu'il est originaire de Chamelet (ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, décès, 1838, acte 1777).
- 75) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle mobilière et somptuaire an XIII.
- 76) Almanach an XII.
- 77) ARCH. N. F 17 8874.
- 78) ARCH. N. F 17 1687.
- 79) Almanach de Lyon 1806.
- 80) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 81) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1840, acte 3910.
- 82) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 83) ARCH. N. F 17* 2408.
- 84) Profession donnée sur l'acte de naissance de son fils.

- 85) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Liasse XII, 1ère partie.
- 86) ARCH. N. F 17 8835.
- 87) Almanach de Lyon an XII.
- 88) Almanach de Lyon an XIII.
- 89) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 90) Almanach de Lyon an XII.
- 91) ARCH. N. F 17 8835.
- 92) Almanach de Lyon an XII.
- 93) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, décès, 1840, acte 3617.
- 94) Almanach de Lyon 1806.
- 95) Almanach de Lyon an XII.
- 96) ARCH. N. F 17 8835.
- 97) ARCH. N. F 17 8874.
- 98) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 99) Almanach de Lyon 1806.
- 100) ARCH. N. F 17 8835.
- 101) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1817, décès 3730.
- 102) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 103) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 104) ARCH. N. F 17 8835.
- 105) Almanach de Lyon an XII.
- 106) ARCH. N. F 17 8874.
- 107) Almanach de Lyon 1806.
- 108) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral, liasse XII, 1ère partie.
- 109) ARCH. N. F 17 8835.
- 110) Almanach de Lyon an XII.

- 111) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 112) Almanach de Lyon an XII.
- 113) Almanach de Lyon an XII.
- 114) ARCH. N. F 17 8874.
- 115) ARCH. N. F 17 1687.
- 116) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 117) Almanach de Lyon an XII.
- 118) ARCH. M. Lyon, Etat civil, 1809, décès, acte 3286.
- 119) ARCH. N. F 17 8874.
- 120) ARCH. N. F 17 1429.
- 121) ARCH. N. F 17 1687.
- 122) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 123) Almanach de Lyon an XII.
- 124) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1807, décès, acte 441. Il décède à l'âge de 66 ans.
- 125) ARCH. N. F 17 8874.
- 126) ARCH. N. F 17 1429 et ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 127) ARCH. N. F 17 8874.
- 128) ARCH. N. F 17 1687.
- 129) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Liasse XII, 1ère partie.
- 130) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 131) ARCH. N. F 17 8874.
- 132) ARCH. N. F 17 1429.
- 133) Camelin, ouvr. cit., tome 1, p. 144.
- 134) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Liasse XII, 1ère partie.
- 135) Almanach de Lyon an XII.

- 136) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1828, décès, 403 bis.
- 137) Almanach de Lyon an XII.
- 138) ARCH. N. F 17 8874.
- 139) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral, liasse XII, 1ère partie.
- 140) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 141) ARCH. N. F 17 8835.
- 142) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 143) ARCH. N. F 17 8874.
- 144) ARCH. D. Rhône 1G 76.
- 145) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral, liasse XII, 1ère partie.
- 146) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1841, décès, acte 537.
- 147) ARCH. N. F 17 8874.
- 148) ARCH. N. F 17 1687.
- 149) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 150) ARCH. N. F 17 1687.
- 151) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, décès, 1809, acte 3285.
- 152) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 153) Almanach de l'an XII.
- 154) ARCH. N. F 17 8874.
- 155) ARCH. D. Rhône, 1G 75.
- 156) Camelin, ouvr. cit., tome 1, p. 144.
- 157) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, an II, mariages, acte 202.
- 158) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral, liasse XII, 1ère partie.
- 159) ARCH. N. F 17 8835.

- 160) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, décès, 1811, acte 310.
- 161) ARCH. N. F 17 8874.
- 162) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 163) ARCH. N. F 17 8835.
- 164) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 165) Almanach de Lyon an XII.
- 166) ARCH. N. F 17 8874.
- 167) ARCH. N. F 17 1687.
- 168) ARCH. N. F 17 8835.
- 169) Almanach de Lyon an XII.
- 170) ARCH. N. F 17 8874.
- 171) ARCH. N. F 17 1687.
- 172) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 173) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1817, décès, acte 1595.
- 174) ARCH. N. F 17 8835.
- 175) ARCH. N. F 17 8874.
- 176) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Liasse XII, 1ère partie.
- 177) ARCH. N. F 17 8835.
- 178) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 179) ARCH. N. F 17 2494.
- 180) ARCH. N. F 17 8874.
- 181) ARCH. N. F 17 8835.
- 182) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral, liasse XII, 1ère partie.
- 183) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 184) ARCH. N. F 17 1687.

- 185) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 186) ARCH. N. F 17 8835.
- 187) ARCH. N. F 17 8874.
- 188) ARCH. N. F 17 1687 et ARCH. D. Rhône, liasse XII, 1ère partie.
- 189) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 190) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1840, décès, acte 2583.
- 191) ARCH. N. F 17 2494.
- 192) ARCH. N. F 17 8835.
- 193) ARCH. N. F 17 8874.
- 194) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 195) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1833, décès, acte 2825.
- 196) ARCH. N. F 17 8874.
- 197) ARCH. N. F 17 1687.
- 198) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral, liasse XII, 1ère partie.
- 199) ARCH. N. F 17 8874.
- 200) ARCH. N. F 17 1687.
- 201) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 202) ARCH. N. F 17 8835.
- 204) ARCH. N. F 17 8874.
- 205) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 206) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1820, décès, acte 2958.
- 208) ARCH. N. F 17 8874.
- 209) ARCH. N. F 17 8835.

- 210) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1822, décès, acte 2635.
- 211) ARCH. N. F 17 8874.
- 212) ARCH. N. M M 592.
- 213) ARCH. D. Rhône. Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 214) ARCH. M. Lyon, Registre de l'état civil, 1823, décès, acte 1658.
- 215) ARCH. N. F 17 8874.
- 216) ARCH. D. Rhône. Fonds rectoral, Liasse XL.
- 217) ARCH. D. Rhône. Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
- 218) ARCH. N. F 17 8835.
- 219) -ARCH. N. F 17 21.540. Dossier de retraite de Poupar.
-Bregnot du Lut et Pericaud, ouvr. cit., tome 1, p. 51.
- 220) -Bregnot du Lut, Bulletin historique du mois de mars 1817, in A. H. S. D. R. p. 389 à 392.
-B. M. de Lyon, Fonds Coste, Notice historique sur Poupar, inspecteur de l'Académie.
- 221) ARCH. M. Lyon G, Matrice du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire an XIII.
- 222) ARCH. N. F 17 1687.
- 223) ARCH. N. F 17 7839.
- 224) ARCH. N. F 17 8874.
- 225) ARCH. N. F 17 1687.
- 226) ARCH. N. F 17 8835.
- 227) ARCH. N. F 17 8874.
- 228) ARCH. N. F 17 1429.
- 229) ARCH. N. F 17 1687.
- 230) ARCH. N. F 17 8835.
- 231) ARCH. N. F 17 8874.
- 232) ARCH. N. F 17 8835.

- 233) ARCH. N. F 17 8874.
234) ARCH. N. F 17 1687.
235) ARCH. D. Rhône, Fonds rectoral. Registre des institutions de l'Académie.
236) ARCH. N. F 17 8874.
237) ARCH. N. F 17 1429.
238) ARCH. N. F 17 2494.
239) Bitry, *ouvr. cit.*, tome 1, p. 67.
240) ARCH. N. F 17 2494.
241) ARCH. M. Roanne 1 R 1085.
242) ARCH. D. Loire T 285.
243) ARCH. N. F 17 7939.
244) Guidée, *ouvr. cit.*, tome 1, p. 66.
245) ARCH. N. F 8264.
246) ARCH. M. Belley R 2ème série numéro 7.
247) ARCH. N. F 17 6354 B.
248) ARCH. N. F 17 8727, 1409.
249) ARCH. D. Rhône T 262.